Communiqué de presse

6 juin 2016

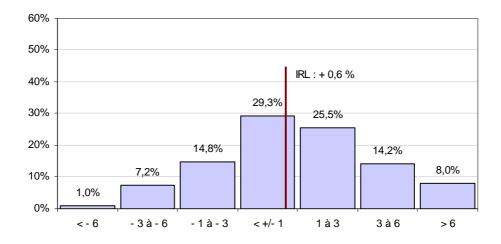
Quasi stabilité globale des médianes des loyers privés à Paris

L'assemblée générale de l'Olap du 2 juin 2016 a validé le calcul des médianes de loyer 2015. Ces médianes sont disponibles sur le site (http://www.observatoire-des-loyers.fr) et vont servir de base à l'actualisation prochaine de l'arrêté préfectoral relatif à l'encadrement des loyers à Paris.

Globalement la médiane des loyers parisiens est quasi stable. Elle est passée de 23,1 €/m² à 23,3 €/m² soit + 0,8 % (+ 0,2 % hors IRL). Pour 55 % des logements, la médiane diminue ou augmente de moins de 1 %, pour 25 % elle augmente de 1 à 3 % et pour 20 % elle progresse de plus de 3 %.

Les évolutions les plus fortes résultent en bonne part de l'amélioration de la connaissance statistique grâce à l'intégration massive de données des professionnels. La collecte validée est ainsi passée de 21 000 à 56 000 observations sur Paris.

Distribution des évolutions (en %) des médianes 2015 / 2014



Lecture du graphique : pour 29,3 % des logements, la médiane varie de – 1 à + 1 % de 2014 à 2015, pour 14,8 % des logements, la médiane varie de – 1 à – 3 %.

L'Olap (Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne) est une association loi de 1901 agréée par le Ministère du Logement avec une répartition équilibrée des propriétaires, des locataires et des gestionnaires. Depuis plus de 25 ans, l'Olap produit et diffuse d'une part des références de loyer pour Paris et la proche banlieue, et d'autre part des statistiques sur les niveaux et l'évolution des loyers dans l'agglomération parisienne et depuis 2013 sur l'ensemble de la région.